



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 68691

#### Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées sur les inquiétudes de la confédération française des retraités (CFR), délégation régionale de Lorraine, concernant la revalorisation des minima sociaux. En effet, pour la CFR de Lorraine, les personnes âgées et les retraités doivent pouvoir bénéficier elles aussi du fruit de la croissance et disposer d'un revenu correct afin de vivre dans la dignité. A ce propos, elle souhaiterait la fixation du minimum social, à hauteur de 75 % du SMIC avec indexation sur celui-ci, et un aménagement applicable dès le 1er janvier 2002. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68691

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** personnes âgées

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 novembre 2001, page 6438